

Commission Locale de l'Eau du SAGE Thou-Ingril

Réunion du bureau | 4 novembre 15h – 17h

Liste de présence

Collège des représentants des collectivités locales et des établissements publics locaux

Titulaire	Fonction	Présent	Excusé	Absent
Michel GARCIA	Président de la CLE, représentant de Villeveyrac	X		
Vincent SABATIER	Vice-Président de la CLE, représentant de Sète	X		
François COMMEINHES	Représentant de SAM			X
Gwendoline CHAUDOIR	Représentante de la CAHM		X	
Véronique CALUEBA-RIZZOLO	Représentante du Conseil Départemental		X	
Sébastien DENAJA	Représentant du Conseil Régional		X	
Maryalis CAMEL	SMBT		X	
Georges NIDECKER	SBL	X		

Collège des représentants des usagers, des organisations professionnelles et des associations

Structure/services	Prénom NOM			
CRCM				X
Chambre d'agriculture	Céline MICHELON			X

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Structure/services	Prénom NOM			
Services de l'Etat	Eric BOUSQUET	X		
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée	Anahi BARRERA	X		

Autres personnes

Collectivité/services	Prénom NOM			
SMBT	Stéphane ROUMEAU		X	
SMBT	Elise BOURRU	X		
CAHM	Sébastien THERON	X		
CAHM	Olivier ARCHIMBEAU		X	
Conseil Départemental	Caroline MULLER	X		

Rappel de l'ordre du jour

15h00 Préparation de la CLE du 16 novembre

16h00 Points divers

Synthèse des discussions

1/ Préparation de la CLE du 16 novembre

Michel Garcia accueille les personnes présentes et précise que ce bureau a pour objectif de préparer la CLE du 16 novembre prochain.

Elise Bourru rappelle rapidement l'ordre du jour de la CLE, et certains points font l'objet d'échanges.

Présentation de l'étude de diagnostic hydromorphologique des cours d'eau

Elise Bourru suggère que dans les calendriers des études à venir, les réunions des COPIL associent les commissions thématiques concernées. C'est-à-dire la commission thématique gestion quantitative pour l'étude de diagnostic hydromorphologique des cours d'eau et l'étude besoins ressources, ainsi que la commissions thématique milieux aquatiques et zones humides pour le plan de gestion stratégique des zones humides.

Anahi Barrera précise que la CLE doit cependant bien valider les étapes phares comme les plans de gestion stratégique et les programmes d'actions.

- ➔ **Le bureau valide que la CLE sera représentée par les commissions thématiques ad hoc dans les COPIL des différentes études. La CLE elle-même validera les phases principales des études.**

Présentation du plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH)

Vincent Sabatier demande si le calendrier de la LGV est connu. Une concertation dans le cadre du PGS ZH pourrait être faite en amont.

Michel Garcia complète : des mesures compensatoires pourraient notamment être proposées de façon concertée.

Eric Bousquet rappelle que la modification de la DUP code de la santé publique d'ISSANKA est nécessaire pour permettre la réalisation du projet dans son périmètre de protection immédiat. Il précise également que c'est à la SNCF de proposer les mesures (séquence ERC) répondant aux impacts potentiels de son projet sur notre territoire.

Georges Nidecker donne une information complémentaire : l'enquête publique de la DUP réserve foncière est à venir prochainement.

Point d'information sur le prochain lancement de l'étude besoins ressources

Anahi Barrera confirme que l'on s'intéressera bien à l'eau douce dans sa globalité (dont l'eau potable).

Eric Bousquet rappelle qu'il s'agit de mener un état des lieux besoins/ressources disponibles et de vérifier la possibilité de satisfaire les besoins futurs en fonction des ambitions de développement du territoire à présenter sous la forme de scénarios. Parmi les acteurs seront également présents les fournisseurs de l'eau, et les décisions politiques seront menées au niveau de l'inter-CLE.

Elise Bourru complète : étant donné qu'une grande partie de l'eau consommée sur le territoire vient de territoires adjacents l'étude inclura des éléments hors périmètre du SAGE. Mais son objectif est bien de sécuriser l'accès à l'eau douce pour le territoire du SAGE. Enfin l'étude concernera bien tous les usages (eau potable, irrigation, élevage, industrie, milieu naturel).

Anahi Barrera demande si le schéma directeur d'eau potable du SBL sera disponible pour l'étude. Georges Nidecker indique que les schémas de toutes les communes alimentées par le SBL sont terminés. En revanche les besoins vont être fortement modifiés avec la révision du SCOT de Thau, ce qui impliquerait peut-être également une révision du schéma directeur. Cependant concernant la disponibilité de la ressource, il n'y a aucune inquiétude.

Eric Bousquet ajoute que de toute manière l'étude s'appuiera sur des scénarios, ce qui permettra d'anticiper plusieurs hypothèses.

Vincent Sabatier évoque la possibilité d'alimenter de nouvelles villes en eau pour le SBL, et pose une question : si la source d'Issanka est suffisamment productive en hiver, ne peut-on pas alimenter une autre ville que Sète ? Il pourra donc s'agir d'une ville alimentée normalement par le SBL.

Georges Nidecker répond que l'interconnexion entre communes et entre réseaux est une voie de réflexion intéressante, à développer. L'eau potable ne sera pas un obstacle sur le secteur mais le problème concernera plutôt les besoins en eau douce des différents usagers.

Anahi Barrera précise que l'enjeu est de ne pas avoir qu'une politique de l'offre mais aussi une politique de la demande. Quels sont nos comportements vis-à-vis de la ressource, comment diminue-t-on nos besoins ?

Michel Garcia rappelle que le SCOT doit être compatible avec le SAGE, c'est-à-dire que l'on s'adapte à l'eau disponible et non l'inverse. Il n'est pas possible de dire simplement que si l'on a plus d'habitants, il nous faut plus d'eau.

Information sur l'avancée du projet Dem'eaux Thau

Michel Garcia rappelle qu'il faudra préciser qu'une commission thématique gestion quantitative sur le projet sera proposée en début d'année.

Rappel du fonctionnement des commissions thématiques

Elise Bourru fera notamment un rappel rapide des liens entre les études et les différentes commissions.

Présentation de la publication sur l'état des lagunes du bassin RMC

Anahi Barrera souhaite donner une information synthétique sur cette étude qui présente les synthèses des suivis des lagunes méditerranéennes.

Il sera possible d'en parler plus précisément en commission gestion qualitative.

2/ Points divers

Elise Bourru rappelle qu'il a été validé en précédent bureau la mise en ligne sur le site web du SMBT des comptes rendus et autres documents associés aux réunions de la CLE et du bureau.

Les documents à disposition sur le site web du SMBT seront donc les comptes rendus des réunions, les documents produits (avis) ou tout autre document partagé en réunion (présentation Power Point). La mise en ligne est prévue d'ici la fin de l'année.

➔ **La prochaine réunion du bureau est fixée au mardi 18 janvier 2022 de 15h à 17h. L'un des points à l'ordre du jour sera la préparation d'une CLE début février 2022.**